

# Mobilisation pour sauver la forêt semi-sèche

► **ENVIRONNEMENT**

Lorsque l'homme pose pour la première fois le pied sur notre île, la forêt semi-sèche couvre, entre 150 et 800 m d'altitude sur la côte sous le vent entre Saint-Denis et Saint-Pierre par l'Ouest, 56 800 ha. Aujourd'hui, il ne reste que 1% de la surface originelle dont 260 ha sur le site de la Grande-Chaloupe, l'autre station importante se trouvant dans Mafate au cœur du Bras-des-Merles.

Le Conservatoire botanique de Mascarin y a recensé 455 espèces dont 55 déterminantes pour leur valeur patrimoniale. Ce qui reste de la forêt semi-sèche réunion-

naise est sans équivalent dans l'archipel des Mascareignes.

Dans le cadre de son outil financier "Life +" biodiversité, l'Union européenne a financé en novembre dernier un grand projet de restauration de la forêt à la Grande-Chaloupe, à hauteur de 2,6 millions d'euros sur cinq ans. Ce projet associe le Parc, la Région, le Département, la Di- ren et le Conservatoire du littoral. Il s'agit d'une part de restaurer et de protéger durablement 30 hectares, mais aussi de recréer entièrement le milieu originel sur 10 hectares de parcelles aujourd'hui disparues.

La démarche est donc totalement innovante, puisque c'est la

première fois au monde qu'une telle reconstitution ex-nihilo sera réalisée, grâce à des techniques très pointues et évidemment encore expérimentales. "Cela impliquera de créer une pépinière de plantes rares. Celles-ci ne seront pas arrosées et devront résister au stress. La recréation est une course contre-la-montre face aux espèces envahissantes", explique Olivier Robinet, directeur du parc. Le projet, qui s'étalera de 2009 à 2013, aura valeur de test pour d'autres îles comme Hawaï, la Calédonie ou Maurice, en proie à la même problématique. Sur l'enveloppe de compensation tram-train de la Région (1,5 million d'euros), une partie sera affectée à la lutte contre la liane papillon.

En janvier dernier, le comité de pilotage du programme conservation restauration et reconstitution des habitats semi-xérophiles (semi-secs) du massif de la montagne sur l'île de la Réunion (COREXERUN) a engagé un chef de projet, Pascal Truong. Le parc national assurera la coordination et une charte est en cours d'élaboration.

Cette année verra le recensement de l'ensemble des acteurs et des travaux réalisés sur le site afin de déterminer les stratégies de reconstitution. Parallèlement, le conservatoire du littoral poursuivra sa politique d'acquisition foncière sur le site de la Grande-Chaloupe. Dès cette

année, la récolte et le stockage des semences ainsi que l'amorce des opérations de restauration seront lancés. En septembre prochain, la Commission européenne viendra valider le projet, et au terme des cinq ans, un plan sera établi afin d'assurer la pérennité des actions menées sur la forêt semi-sèche de la Grande-Chaloupe ■

Alain Dupuis



► Aujourd'hui, il ne reste que 1% des 56 800 ha de forêt semi-sèche originelle dont 260 ha sur le site de la Grande-Chaloupe matérialisés en marron sur cette carte.

**Saint-Pierre**  
**Happy Wood**  
www.happy-wood.fr

**MEUBLES EN TECK**

**SOLDES**  
Jusqu'à **-50%**

**MINIMUM -20%**  
SUR TOUT LE MAGASIN

**SAINT-PIERRE**  
ZI N°2 - Sortie Basse-Terre  
Tel : 0262 96 75 36  
Gsm : 0692 70 41 02

ouverture  
du mardi au samedi  
de 9h à 12h - 14h à 17h 30